



**Ministère de la Santé
et des Services sociaux**

**Liste des acides aminés couverts
par le Programme alimentaire
québécois pour le traitement de
maladies métaboliques héréditaires**

Janvier 2023

Comité de coordination du Programme alimentaire québécois pour le traitement de maladies métaboliques héréditaires sous la Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques au ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Sophie Albert-Martel, diététiste, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

M^{me} Manon Bouchard, présidente du comité de coordination, diététiste, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

M^{me} Geneviève Dufresne, directrice adjointe finances, Centre universitaire de santé McGill

M^{me} Marie-Claude Gagnon, chef d'équipe, Direction de la biovigilance et de la biologie médicale, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Geneviève Gingras, représentante des personnes ayant une maladie métabolique héréditaire et de leurs familles

M^{me} Émilie Hébert, diététiste, Centre universitaire de santé McGill

D^{re} Rachel Laframboise, médecin généticien, CHU de Québec – Université Laval

M^{me} Geneviève Lafrance, diététiste, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie –Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Dr. Alan O'Brien, médecin généticien, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

M. Denis Ouellet, directeur, Direction de la biovigilance et de la biologie médicale, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Angela Perluzzo, gestionnaire de la stratégie budgétaire et financière, Centre universitaire de santé McGill

M^{me} Marie-Pier Veilleux, secrétaire du comité de coordination, conseillère en biologie médicale, ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Olivier Zurbach, secrétaire du comité de coordination, conseiller en biologie médicale, ministère de la Santé et des Services sociaux

ÉDITION :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-93824-8 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Table des matières

Introduction	1
Acides aminés.....	2
ARGININE	2
CITRULLINE	2
GLYCINE	3
ISOLEUCINE.....	3
LEUCINE.....	3
MÉTHIONINE.....	3
ORNITHINE.....	3
PHÉNYLALANINE.....	4
SÉRINE.....	4
TAURINE	4
TRYPTOPHANE	4
VALINE	5

Introduction

Le dépistage de certaines maladies métaboliques héréditaires (erreurs innées du métabolisme [EIM]) traitables chez le nouveau-né est réalisé à la naissance dans le cadre du Programme québécois de dépistage néonatal sanguin et urinaire. L'identification de ces maladies après quelques jours de vie seulement permet d'entreprendre un traitement précoce et d'éviter ainsi des dommages physiques et intellectuels importants pour l'enfant. Des EIM peuvent aussi être diagnostiquées à des âges plus avancés par les services médicaux spécialisés.

Dans plusieurs cas, ces patients doivent prendre, en complément à leur traitement, un ou plusieurs suppléments d'acides aminés isolés, soit parce que le traitement primaire (l'alimentation thérapeutique) induit une carence d'un acide aminé essentiel, soit en raison de la maladie elle-même. Pour une personne atteinte d'EIM, la fidélité au traitement est capitale.

Le Programme alimentaire québécois pour le traitement de maladies métaboliques héréditaires (PAQTMMH) – volet acides aminés répond aux objectifs suivants :

- assurer aux personnes ayant une maladie métabolique héréditaire nécessitant une prise d'acides aminés prescrits, un accès, peu importe la région sociosanitaire où elles résident;
- favoriser la fidélité au traitement, étant donné les conséquences très graves d'une interruption du traitement (ex. : déficience intellectuelle, complications neurologiques, décès, etc.) et les coûts sociaux, familiaux et individuels importants que cela peut entraîner;
- éviter à ces personnes et à leurs familles d'avoir à assumer un fardeau financier important.

Seuls les acides aminés figurant à la présente liste sont couverts par le programme. Les prix indiqués incluent les coûts de transport. Tout changement apporté à cette version de la liste (incluant les nouveaux produits) est inscrit en **caractères gras**.

A V I S

- **L'accès aux acides aminés listés dans ce document est limité aux personnes admissibles au PAQTMMH – volet acides aminés et nécessite une prescription médicale.**
- **Ce document s'adresse principalement aux professionnels de la santé (ex. : médecins, diététistes, infirmières, etc.) spécialisés dans le traitement des maladies métaboliques héréditaires et aux personnes inscrites au PAQTMMH – volet acides aminés.**

Acides aminés

ARGININE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6000	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 9mg	9	100	150,14 \$
6001	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 100mg	100	100	151,57 \$
6002	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 125mg	125	100	151,96 \$
6003	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 200mg	200	100	153,13 \$
6004	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 250mg	250	100	153,92 \$
6005	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 500mg	500	100	157,83 \$
6006	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 550mg	550	100	158,61 \$
6007	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 600mg	600	100	159,40 \$
6008	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 625mg	625	100	159,79 \$
6009	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 750mg	750	100	161,75 \$
6010	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 800mg	800	100	162,53 \$
6011	Arginine (L-) (chlorhydrate) caps 1000mg	1000	100	165,66 \$

CITRULLINE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6020	Citrulline (chlorhydrate) caps 250mg	250	100	170,17 \$
6021	Citrulline (chlorhydrate) caps 300mg	300	100	174,20 \$
6022	Citrulline (chlorhydrate) caps 400mg	400	100	182,27 \$
6023	Citrulline (chlorhydrate) caps 440mg	440	100	185,50 \$
6024	Citrulline (chlorhydrate) caps 500mg	500	100	190,34 \$
6025	Citrulline (chlorhydrate) caps 580mg	580	100	196,79 \$
6026	Citrulline (chlorhydrate) caps 600mg	600	100	198,41 \$
6027	Citrulline (chlorhydrate) caps 800mg	800	100	214,54 \$
6028	Citrulline (chlorhydrate) caps 1000mg	1000	100	230,68 \$

GLYCINE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6040	Glycine (chlorhydrate) caps 100mg	100	100	151,75 \$
6041	Glycine (chlorhydrate) caps 500mg	500	100	158,75 \$
6042	Glycine (chlorhydrate) caps 1000mg	1000	100	167,50 \$

ISOLEUCINE

Code d'item	DescReg	mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6060	Isoleucine (chlorhydrate) caps 10mg	10	100	151,05 \$
6061	Isoleucine (chlorhydrate) caps 50mg	50	100	155,26 \$
6062	Isoleucine (chlorhydrate) caps 75mg	75	100	157,89 \$
6063	Isoleucine (chlorhydrate) caps 100mg	100	100	160,52 \$
6064	Isoleucine (chlorhydrate) caps 150mg	150	100	165,78 \$
6065	Isoleucine (chlorhydrate) caps 170mg	170	100	167,89 \$
6066	Isoleucine (chlorhydrate) caps 200mg	200	100	171,05 \$
6067	Isoleucine (chlorhydrate) caps 225mg	225	100	173,68 \$
6068	Isoleucine (chlorhydrate) caps 250mg	250	100	176,31 \$

LEUCINE

Code d'item	DescReg	mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6080	Leucine (chlorhydrate) caps 70mg	70	100	153,98 \$

MÉTHIONINE

Code d'item	DescReg	mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6100	Méthionine (chlorhydrate) caps 500mg	500	100	177,00 \$

ORNITHINE

Code d'item	DescReg	mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6120	Ornithine (chlorhydrate) caps 800mg	800	100	229,52 \$
6121	Ornithine (chlorhydrate) caps 1000mg	1000	100	249,40 \$

PHÉNYLALANINE

Code d'item	DescReg	mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6140	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 15mg	15	100	150,79 \$
6141	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 20mg	20	100	151,05 \$
6142	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 30mg	30	100	151,58 \$
6143	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 45mg	45	100	152,37 \$
6144	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 50mg	50	100	152,64 \$
6145	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 60mg	60	100	153,17 \$
6146	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 90mg	90	100	154,75 \$
6147	Phénylalanine (chlorhydrate) caps 100mg	100	100	155,28 \$

SÉRINE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6160	Sérine (chlorhydrate) caps 500mg	500	100	208,50 \$
6161	Sérine (chlorhydrate) caps 1000mg	1000	100	267,00 \$

TAURINE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6180	Taurine (chlorhydrate) caps 1000mg	1000	100	171,05 \$

TRYPTOPHANE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6200	Tryptophane (chlorhydrate) caps 125mg	125	100	173,39 \$
6201	Tryptophane (chlorhydrate) caps 250mg	250	100	196,77 \$

VALINE

Code d'item	DescReg	Mg	Qté par bouteille	Prix par bouteille
6220	Valine (chlorhydrate) caps 10mg	10	100	151,10 \$
6221	Valine (chlorhydrate) caps 60mg	60	100	156,60 \$
6222	Valine (chlorhydrate) caps 100mg	100	100	161,00 \$
6223	Valine (chlorhydrate) caps 125mg	125	100	163,75 \$
6224	Valine (chlorhydrate) caps 150mg	150	100	166,50 \$
6225	Valine (chlorhydrate) caps 180mg	180	100	169,80 \$
6226	Valine (chlorhydrate) caps 200mg	200	100	172,00 \$

